



COMMUNE DE CRESSONSACQ

INFORMATIONS MUNICIPALES

NOVEMBRE 2010

Très prochainement, le nouveau bulletin municipal annuel sera distribué dans chacune des boîtes aux lettres. Ce bulletin de brèves pour vous informer des dernières décisions du conseil municipal et des questions diverses abordées lors de sa réunion du 3 novembre dernier.

ACQUISITION DE TROIS PARCELLES A 116,118 et 665

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les parcelles A 116, 118 et 665 sont comprises dans l'emplacement réservé n°6 du plan d'occupation des sols communal. Ces parcelles sont à vendre, le propriétaire est d'accord.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à entreprendre les démarches en vue de leur acquisition.

AMENAGEMENT DU TERRAIN DE SPORT DE LA RUE VERTE



Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il a été sollicité par les jeunes de la commune et leurs familles afin de créer sur l'aire du terrain d'activités de la rue Verte un espace pour la pratique du bicross.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il est favorable à cette demande car actuellement les activités de balles du terrain de la rue Verte sont très mal vécues par deux voisins qui souhaiteraient que ce terrain soit aménagé de hauts filets pour ne plus recevoir de balles chez eux et que tout soit mise en place pour que leurs clôtures soient protégées. La suppression de l'activité de jeux de balles, permettrait de répondre à la demande des plaignants et pourrait être remplacée par ce parcours bicross. Il invite les membres du Conseil municipal à débattre.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil Municipal demandent à Monsieur le Maire d'entreprendre les démarches en vue de collecter des informations sur les conditions à mettre en place pour réaliser cette activité bicross, uniquement réservée aux deux roues non motorisées et de faire une proposition chiffrée de ce projet.

PROBLEMES DE LA VITESSE DANS L'AGGLOMERATION

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il a été sollicité pour que des mesures soient prises afin de ralentir la vitesse dans la traversée du village et notamment aux entrées de village en venant de CERNOY et de PRONLEROY.

Monsieur le Maire rappelle que depuis quelques années des mesures ont été testées et de nombreuses initiatives essayées pour aboutir depuis à une vitesse limitée à 30 km/h dans toutes les rues du village, une instauration de la priorité à droite quasiment généralisée, un stationnement alterné visant à faire ralentir et de nombreux contrôles de vitesse effectués et que prochainement un radar d'information sera implanté dans la commune pour informer les automobilistes de leur vitesse. Monsieur le Maire explique que la solution idéale n'existe pas, que l'incivilité au volant sera difficile à améliorer, mais aussi que trop souvent le piéton qui se plaint change de comportement quand il est au volant et aussi que de trop nombreuses personnes sont pour tous ce qui les arrange et contre tout ce qui pourrait les contraindre et il invite les membres du conseil municipal à s'exprimer sur cette demande de mesures nouvelles.

Les membres du conseil municipal sont bien conscients des constats suivants :

-les mesures mises en place depuis ces dernières années ont permis la baisse des accidents de la circulation dans l'agglomération, certains irréductibles continuent de rouler trop vite, les relevés de vitesse et les procès verbaux délivrés en témoignent, les entrées de village et notamment celles situées à l'ouest et au sud du village restent très dangereuses pour les riverains, et des accidents sont à craindre, la priorité à droite n'est plus suffisante il faut instaurer des zones de STOP pour obliger les véhicules à casser complètement leur vitesse et apporter plus de confiance aux riverains qui vivent dans la peur de traverser la rue,

que les dépenses engendrées pour freiner la vitesse seront supportées par les contribuables afin de contraindre les gens trop pressés à être respectueux de la signalétique en place, et font la proposition suivante pour installation de trois panneaux « STOP » et 3 panneaux préventifs aux emplacements suivants : sur le CD 36, à l'arrivée de PRONLEROY, juste avant la rue du Tour de Ville et juste avant la rue Bullot qui deviendrait prioritaire, et sur le CD 37 en arrivant de CERNOY juste avant la rue du Moulin, le STOP de la rue Verte resterait en place.

Monsieur le Maire est invité à se rapprocher de la Direction Départementale des Territoires, service de l'ATESAT pour exposer cette proposition et la faire chiffrer, une décision finale sera prise prochainement.

Les dates des manifestations de fin d'année : **2010**

Le 4 novembre : projection du film ALPHA et OMEGA à 19h30

Le 5 novembre : info drogue à LA NEUVILLE ROY organisée par les Élus du Quartier à 19h30

Le 11 novembre : cérémonie commémorative de l'Armistice à 11 heures

Le 11 décembre : après midi récréatif des Anciens à 14h 15

Le 12 décembre à 16h : CONCERT DE 100 choristes en l'église de LA NEUVILLE-ROY organisé par les élus du Quartier.

Le 14 décembre : soirée ciné rural le film n'est encore connu à 19h30

Le 18 décembre : présentation du nouvel équipement en matière d'éclairage public à 14h30 en présence de M. le Sous Préfet, de M. le Député DASSAULT et de M. le Conseiller Général

28 décembre : projection d'ARTHUR 3 pour les enfants du village à 14h30

2011

Le 8 janvier à 11 heures : cérémonie des vœux du Maire à la population et aux associations

LES QUESTIONS DIVERSES :

Madame BULLOT informe le conseil municipal de l'acquisition de rosiers qui seront prochainement mis en place près du calvaire de la rue Verte.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'aménagement du chemin d'Eraine a été réalisé et que les travaux sont terminés depuis ce jour,

Madame AUBERT signale que des véhicules continuent d'emprunter le chemin des Blattiers, interdit aux véhicules à moteur. Messieurs TAU-

PIN et DOISY sont chargés d'y placer des obstacles afin de contraindre ces réfractaires à respecter les préventions, Monsieur le Maire remercie la commission d'information pour le gros travail de préparation du bulletin municipal, en

cours d'impression et qui sera diffusé d'ici la fin du mois de novembre, voire début décembre.

Au cours d'une discussion sur les travaux réalisés à l'éclairage public, les membres du conseil municipal se réjouissent du résultat obtenu qui contribue à diminuer de plus de la moitié la consommation électrique, à doubler la durée de vies des lampes et diminuant ainsi les frais d'intervention pour la maintenance.

UN CONSTAT, UN RAPPEL A PROPOS DES DEPOTS SAUVAGES :

Dernièrement des cartons ont encore été déposés sur la plate forme de tri sélectif, la personne qui les a déposés à arracher son nom qui figurait sur l'un des cartons et l'a jeté dans la poubelle. Malheureusement, son geste a été observé et dénoncé. Il est vraiment regrettable de constater de tels agissements d'incivilité et de paresse, car quand on est sur la plate forme quel temps faut-il pour vider son carton dans les containers?

DECES DE Madame HERMET, Maire de CRESSONSACQ entre 1971 et 1983

Madame Nelly HERMET, née MILLES-CAMPS, Ancien Maire de CRESSONSACQ entre 1971 et 1983 nous a quittés ce 1er novembre à l'âge de 99 ans, elle s'est éteinte à LIANCOURT. Ses obsèques seront célébrés en l'église de LIANCOURT ce 6 novembre à 10h30, elle sera inhumée au cimetière de CRESSONSACQ à 12 heures.

Une minute de silence a été observée à sa mémoire à l'ouverture de notre réunion de conseil municipal du 3 novembre et Monsieur le Maire a fait un bref rappel de ce que la commune était redevable à Mme Nelly HERMET. A sa famille et à ses Amis, le Conseil Municipal et la population présentent leurs sincères condoléances.



Des rosiers seront prochainement plantés au pied du calvaire pour mieux l'insérer avec les végétaux déjà en place sur le square..